

Saison 2018 / 2019

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Tous ces champs sont à renseigner obligatoirement

NOM / Prénom : Date et lieu de naissance :
 Adresse - CP - Ville :
 Tél. domicile : Tél. Portable :
 E-mail : N° licence FFESSM :

NOM et Prénom de la personne à contacter en cas d'urgence :

Numéros de Téléphone dans l'ordre de priorité :

NIVEAUX DE PLONGEE et BREVETS TECHNIQUES (RIFA, TIV, ...) OBTENUS

FFESSM :
 PADI :
 Autres :

TARIFS :

Ces prix sont valables au sein d'un même foyer.

ADHESION CLUB + LICENCE FFESSM

COÛTS DES FORMATIONS DE PLONGEE (FFESSM)

Premier Adulte (+16 ans) : 95 €	Enfants et Juniors	Adultes (+ de 16 ans)	
Adultes suivants (+16 ans) : 75 €	Etoiles de mer (1-2-3) : gratuit	Niveau 1 : 250 €	RIFAP / RIFAA : 15 €
Premier Enfant (8 à 16 ans) : 60 €	Plongeur Bronze : gratuit	Niveau 2 : 500 €	T.I.V. (CTD)* : 80 €
Enfants suivants (8 à 16 ans) : 50 €	Plongeur Argent : gratuit	Niveau 3 : 500 €	E1 / E2 (CTD)* : 170 €
Encadrants et Comité directeur : 60 €	Plongeur Or : gratuit	Nitrox : 80 €	MF1 / E3 (CTD)* : ...
Licence Passager ** : 60 €	Niveau 1 : 200 €	Nitrox Conf. : 150 €	N4 / GP (CTD)* : ...
Carte Club (sans licence FFESSM) : 60 €	Autres : sur demande	Niv. Apnée : 20 €	P. Bio. (Codep)* : ...

* Ces formations ne sont pas assurées par le club.

Pour les inscriptions aux formations, voir les conditions requises et les contenus dans l'annexe "Activités".

** Cette licence permet de participer aux sorties (dans la mesure des places restantes) et festivités (repas, soirées) mais ne donne pas accès à la piscine, ni à toutes les formations.

Le règlement peut se faire en plusieurs chèques, (pas d'argent liquide). Pour les formations non renseignées : voir avec le bureau en début de saison. La totalité des chèques est remis à l'inscription, dont un chèque d'arrhes d'un montant de 30 % qui sera encaissé en début de saison.

Les formations Guide de Palanquée - Moniteur Fédéral - Initiateur - TIV - Bio ... vous rapprocher du CODEP26/07 ou du Comité Technique Départemental

AUTRES FORMATION(S) DE PLONGEE SOUHAITEE(S) : (précisez)

VOLONTARIAT / CANDIDATURE pour participer à la vie du club :

(Compétences personnelles, encadrement, TIV, Commission Matériels, Vie du club, organisation de sorties mer, ...)

ASSURANCE COMPLEMENTAIRE

En plus de la responsabilité civile (RC) comprise avec la licence F.F.E.S.S.M., une assurance complémentaire est proposée par le cabinet LAFONT pour la saison en cours. Elle est **fortement conseillée**. Différentes formules sont proposées (voir annexe) cocher la formule choisie :

Je reconnais avoir été informé et pris connaissance des documents joints en annexe (ASSURANCE).

- | | | | | | |
|--------------------------|--|--------------------------|--------------------------|----------------|---------|
| <input type="checkbox"/> | Pas de souscription d'assurance complémentaire | <input type="checkbox"/> | Loisir 1 - Top | 39,00 € | |
| <input type="checkbox"/> | Loisir 1 - Base | 20,00 € | <input type="checkbox"/> | Loisir 2 - Top | 50,00 € |
| <input type="checkbox"/> | Loisir 2 - Base | 25,00 € | <input type="checkbox"/> | Loisir 3 - Top | 83,00 € |
| <input type="checkbox"/> | Loisir 3 - Base | 42,00 € | | | |

Les assurances non souscrites lors de l'inscription, et toutes les autres assurances, seront à souscrire individuellement. Possibilité de prendre une autre formule d'assurance du site du cabinet LAFONT, sur demande lors de l'inscription uniquement.

DIFFUSION SUR INTERNET ET INSCRIPTION A L'ANNUAIRE DU CLUB (DROIT A L'IMAGE)

J'autorise l'AQUA-CLUB de CRUAS à diffuser des photos me représentant, ou mon enfant dans le cas d'un mineur, dans le cadre de l'activité "Plongée sous-marine" et des diverses manifestations organisées par le club, et à utiliser les informations figurant sur ma fiche de renseignements pour l'annuaire du club. Le club ne saurait être tenu pour responsable de l'utilisation de ces photos et informations en dehors de son site Internet et activités de bureau.

Dans le cas contraire, pour refuser l'autorisation d'utilisation des images et des informations par l'Aqua Club Cruas, veuillez cocher la case ci-contre :

Dans le cas où vous ne souhaitez pas que l'ACC communique vos coordonnées à des tiers (partenaires par exemple), veuillez cocher la case ci-contre :

Je certifie avoir pris connaissance des divers documents concernant la F.F.E.S.S.M., la pêche sous-marine, le règlement intérieur de l'AQUA-CLUB de CRUAS.

Je m'engage à les respecter. Ces documents sont consultables au siège du club à la piscine municipale de Cruas, ou sur le site internet du Club.

Signature de l'adhérent :

Fait le : à

(ou d'un tuteur légal si mineur)

CONTACTS : Francis CAMUS : francis.camus072@orange.fr

Ludivine PEPIN : ludivine.pepin@outlook.fr

AQUA-CLUB - Piscine Municipale - 363 Avenue Marcel Paul - 07350 CRUAS - Association régie par la loi du 01/07/1901, décret du 16/08/1901
 Préfecture : 0072007327 - DDJS : 0799007 - FFESSM : 14070339 - SIRET-SIREN : 44137019400017 APE 926C

Site Internet : www.aquaclubcruas.fr - Page FACEBOOK : **AQUA-CLUB CRUAS**